



Kinshasa, le 27 NOV 2023

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Ministre d'Etat

N/Réf. : 599 /CAB/MINETAT/MIN-EDD/EBM/TWBD/02/2023

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable ;
- Monsieur le Directeur Chef de Service de la Gestion Forestière « DGF »
(Tous) à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Directeur Général des Forêts « DGFor »
à Kinshasa/Limete

Au Responsable de SICOBOIS
7818, avenue Kingabwa
à Kinshasa/Limete

Concerne : Validation des contrats

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier, et après analyse de votre dossier par la Commission Ministérielle chargée de la ré-visitation de tous les contrats de concessions forestières d'exploitation et de conservation octroyées à ce jour en République Démocratique du Congo, je vous notifie la validation de vos contrats des concessions Forestières n°014/11, 033/11 et 051/14.

Je vous invite au respect des réglementations en vigueur, des droits des peuples autochtones ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Me Eve BAZAIBA MASUDI